

L'ETF (Fondation européenne pour la formation) recherche un responsable pour l'unité de renseignements nationaux (agent temporaire – groupe de fonction AD, grade 9)

### Profil du poste

Le responsable de l'unité de renseignements nationaux sera chargé des **principales responsabilités** suivantes:

- gérer l'unité dans la mise en œuvre de ses tâches, grâce à une gestion active des ressources humaines;
- garantir une utilisation efficace des ressources financières;
- promouvoir activement une culture de coopération au sein de l'unité, du département et de l'agence;
- assurer la qualité des processus et des résultats sous la responsabilité des unités;
- établir et maintenir des relations positives avec les différentes parties prenantes de l'ETF;
- contribuer au développement et à la programmation stratégiques de l'agence dans le domaine du développement du capital humain (DCH).

### Critères d'éligibilité

Pour être considéré comme éligible, le candidat doit satisfaire aux exigences suivantes à la date limite de dépôt des candidatures:

1. être ressortissant de l'un des États membres de l'Union européenne;
2. jouir de ses droits civiques en tant que citoyen;
3. avoir rempli toutes les obligations requises par la loi concernant le service militaire;
4. être physiquement apte à remplir les tâches liées au poste;
5. posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de quatre années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'**au moins douze années d'expérience professionnelle pertinente**;  
**ou**  
posséder un niveau d'enseignement correspondant à un cycle complet d'études universitaires de trois années au moins sanctionné par un diplôme, suivi d'**au moins treize années d'expérience professionnelle pertinente**;
6. posséder une connaissance approfondie<sup>1</sup> d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante<sup>2</sup> d'une autre langue de l'Union européenne, dans la mesure nécessaire à l'exercice des fonctions.

En outre, vous devez être en mesure d'accomplir un mandat complet de trois ans avant d'atteindre l'âge de la retraite, fixé à 66 ans.

### Critères de sélection

#### EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Les candidats sont tenus d'apporter la preuve d'au moins douze années d'expérience professionnelle pertinente en ce qui concerne les principales responsabilités, dont au moins cinq années de gestion d'équipe.

En outre, les candidats sont tenus de posséder les connaissances et compétences énumérées ci-dessous:

#### COMPETENCES TECHNIQUES

<sup>1</sup> Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

<sup>2</sup> Équivalent au niveau B2 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

- Excellente connaissance des politiques extérieures, des instruments et des processus de programmation de l'UE;
- bonnes compétences en gestion de projets;
- bonne compréhension des questions de DCH<sup>3</sup>;
- compétences approfondies<sup>4</sup> en écriture, lecture, expression et compréhension orale en anglais.

## COMPETENCES FONDAMENTALES

- Très bonnes compétences de direction et de gestion des ressources humaines;
- très bonnes compétences de communication et de négociation;
- très bonnes compétences organisationnelles;
- très bonnes compétences d'accompagnement;
- très bonnes compétences analytiques et pensée stratégique.

En outre, il serait avantageux de disposer d'un ou de plusieurs des **atouts** énumérés ci-dessous:

## ATOUTS

- Connaissance du règlement financier et/ou des règles de passation des marchés de l'Union;
- connaissance satisfaisante<sup>5</sup> du français et/ou de l'arabe et/ou du russe;
- expérience professionnelle directe dans des pays partenaires de l'ETF;
- expérience de travail avec des institutions européennes et des programmes de l'UE.

## Procédure de sélection

Il est à noter que les travaux et délibérations du comité d'évaluation et de sélection sont strictement confidentiels et qu'aucun contact avec les membres dudit comité n'est autorisé. Les candidats ne doivent pas perdre de vue que le fait de contacter les membres du comité d'évaluation et de sélection constitue un motif d'exclusion de la procédure de sélection.

La procédure de sélection se déroulera en trois phases:

### Phase 1 – Examen des CV

#### 1.1 ÉLIGIBILITE

Le respect des **critères d'éligibilité et des exigences formelles** sera évalué sur la base du formulaire et du contenu des documents demandés (voir le paragraphe «Exigences formelles» à la section «Présentation des candidatures»).

#### 1.2 SELECTION POUR UN ENTRETIEN

Sur la base du CV et du formulaire «Selection Criteria» présentés, le comité d'évaluation et de sélection examinera les candidatures au regard de l'expérience professionnelle, des compétences techniques ainsi que des atouts déclarés. Les meilleurs candidats<sup>6</sup> seront convoqués à la deuxième phase de la procédure de sélection.

### Phase 2 – Entretiens et tests

Le comité d'évaluation et de sélection évaluera l'expérience professionnelle, les compétences techniques et les compétences fondamentales des candidats, requises pour le poste d'agent temporaire de l'Union européenne (voir la section sur les critères de sélection) ainsi que les atouts déclarés par le biais d'un entretien et d'une ou plusieurs épreuves écrites. Ces épreuves comprendront au moins une partie anonyme.

Cette phase devrait se dérouler au cours de la deuxième partie du mois de mai 2018 et se tiendra essentiellement en anglais.

<sup>3</sup> Les questions de DCH portent sur le travail qui contribue au développement des qualifications et des compétences individuelles tout au long de la vie, par l'amélioration des systèmes d'enseignement et de formation professionnels.

<sup>4</sup> Équivalent au niveau C1 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

<sup>5</sup> Équivalent au niveau B2 dans tous les domaines, tel que défini dans le [cadre européen commun de référence pour les langues](#).

<sup>6</sup> Environ six.

À l'issue de cette phase, le comité d'évaluation du recrutement présentera une liste des candidats considérés comme correspondant le mieux<sup>7</sup> au profil du poste, sur laquelle le directeur de l'ETF basera sa décision.

### Phase 3 – Nomination

Sur la base de la liste proposée par le comité d'évaluation et de sélection, le directeur désignera le candidat retenu.

Le directeur peut également décider d'établir une liste d'autres candidats potentiels remplissant les conditions spécifiées.

Cette liste sera valable pour une durée maximale de 12 mois à compter de sa date d'établissement et sa durée de validité peut être modifiée sur décision du directeur. L'inscription sur la liste ne constitue pas une garantie de recrutement à un poste.

Lorsqu'un tel poste devient vacant ou doit être occupé, le directeur peut proposer un emploi à un candidat de la liste dont le profil correspond le mieux aux besoins de l'ETF à ce moment.

## Conditions contractuelles

Le contrat de travail qui peut être proposé au candidat retenu est un contrat de trois ans renouvelable en tant qu'agent temporaire, groupe de fonctions AD, grade 9, avec une période d'essai de neuf mois.

Les contrats d'agent temporaire sont conformes à l'article 2, point f), du régime applicable aux autres agents (RAA) de l'Union européenne.

Dans ce type de contrat, le salarié est lié par le RAA, ainsi que par les modalités d'application pertinentes.

L'ETF sera liée par le contrat de travail proposé uniquement dans le cas où, avant la signature du contrat, le candidat retenu:

- a fourni des originaux ou des copies certifiées de tous les documents pertinents prouvant son éligibilité, y compris un extrait de casier judiciaire vierge;
- a subi un examen médical obligatoire qui établit qu'il possède l'aptitude physique requise pour l'exercice des fonctions envisagées;
- a informé l'ETF de tout conflit d'intérêts réel ou potentiel et a été considéré comme n'ayant aucun intérêt personnel de nature à porter atteinte à son indépendance ni d'autre conflit d'intérêts.

### SALAIRE ET AVANTAGES

- Le salaire est fondé sur le barème des traitements de l'Union européenne. La rémunération est soumise à l'impôt de l'Union et autres retenues prévues par le statut des fonctionnaires et le RAA de l'Union européenne. La rémunération est toutefois exonérée de tout impôt national sur le salaire.
- Diverses allocations, notamment des allocations familiales et une indemnité de dépaysement (4 % ou 16 % du salaire de base) peuvent être accordées, le cas échéant.

## Dépôt des candidatures

Les candidats sont invités à présenter leur candidature par l'intermédiaire du site web de l'ETF, sous la section «[Work with us – Procurement and Careers](#)».

La **date limite** de dépôt des candidatures est le **20 avril 2018 à 23 h 59 (heure d'Europe centrale)**.

Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas attendre le dernier jour pour déposer leur candidature puisque le trafic internet ou un problème de connexion à l'internet pourraient entraver le dépôt des candidatures. L'ETF ne peut être tenue responsable de tout retard lié à ces difficultés.

### EXIGENCES FORMELLES:

**Tous** les documents suivants doivent être fournis **au plus tard à la date limite de dépôt des candidatures**, de préférence en anglais:

- une **lettre de motivation** dactylographiée n'excédant pas une page et expliquant pourquoi le candidat est intéressé par ce poste;
- un **curriculum vitae** utilisant le [format de CV Europass](#), disponible sur le site web de l'ETF (**aucun autre format ne sera accepté**);

---

<sup>7</sup> Ayant obtenu au moins 70 % de la note totale (entretien et épreuve écrite).

- le formulaire intitulé «**Selection criteria form**» disponible sur le site web de l'ETF.

**Veillez noter que seules seront acceptées les candidatures déposées en ligne sur le site web de l'ETF au [format de CV Europass](#) qui comprennent toutes les informations et/ou documents énumérés sous la rubrique «*Exigences formelles*» ci-dessus.**

**Si l'un des documents énumérés ci-dessus fait défaut ou si les critères d'éligibilité ne sont pas remplis, la candidature sera écartée.**

### **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

En raison du grand nombre de candidatures, seuls les candidats convoqués à un entretien seront contactés. Les documents de candidature fournis au cours de la procédure de sélection ne seront pas renvoyés aux candidats, mais seront conservés à l'ETF aussi longtemps que la procédure l'exige et seront ensuite détruits. La législation de l'Union sur la protection des données à caractère personnel et la confidentialité des informations s'appliquera à toutes les données à caractère personnel collectées aux fins de ce processus de sélection.

De plus amples informations sont disponibles dans la section «[Privacy statement for job applicants](#)» du site internet de l'ETF.

Les candidats qui estiment que leurs intérêts ont été lésés par toute décision relative à la procédure de sélection peuvent déposer une plainte en suivant les instructions disponibles sur le site web de l'ETF dans la section «[Appeal](#)».